

**AFRICAN UNION**

الاتحاد الأفريقي



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

**MECANISME DE COORDINATION POUR LE  
DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES  
EN AFRIQUE**

**PRESENTATION: CUA**

**ADDIS ABEBA 29 JUIN 2009**



# PLAN DE L'EXPOSE

- 1. Contexte**
- 2. Objectifs**
- 3. Acteurs et leurs rôles**
- 4. Fonctionnement du Mécanisme de Coordination**
- 5. État de mise en œuvre et voie à suivre**
- 6. Conclusion**



# I- CONTEXTE

- 1. La Vision : Une Afrique disposant de systèmes intégrés d'infrastructures de transport, de communications et d'énergie, fiables, efficaces et abordables, capables de promouvoir l'intégration régionale et d'assurer la participation du Continent à la mondialisation.*



## I- CONTEXTE(2)

- 2. Mission : Dans le respect des mandats respectifs, initier et promouvoir les stratégies et les moyens de nature à contribuer au développement intégré des infrastructures et permettre l'exploitation et l'utilisation judicieuses des ressources énergétiques, tout en veillant à une protection durable de l'environnement.*



## I- CONTEXTE(3)

- 3. Principes :** Solidarité, Subsidiarité et Complémentarité commandent une nécessaire coordination entre les différentes parties prenantes africaines dans l'oeuvre de développement économique et d'intégration physique du Continent.



## I- CONTEXTE(4)

**4. *Justification : Éviter toute redondance, duplication ou chevauchement possibles.***



## **I- CONTEXTE(5)**

**D'où ce besoin d'unité de pensée et  
d'action, pris en compte par les  
Parties prenantes africaines, dans le  
cadre du développement des  
infrastructures au niveau continental**



Mécanisme de coordination



## **II- OBJECTIFS DU MECANISME DE COORDINATION**

- 1. Crédibiliser notre Vision**
- 2. Créer une véritable synergie entre les différents Acteurs**
- 3. Parler d'une même voix : Agendas et Programmes communs**
- 4. Optimiser la gestion des ressources**



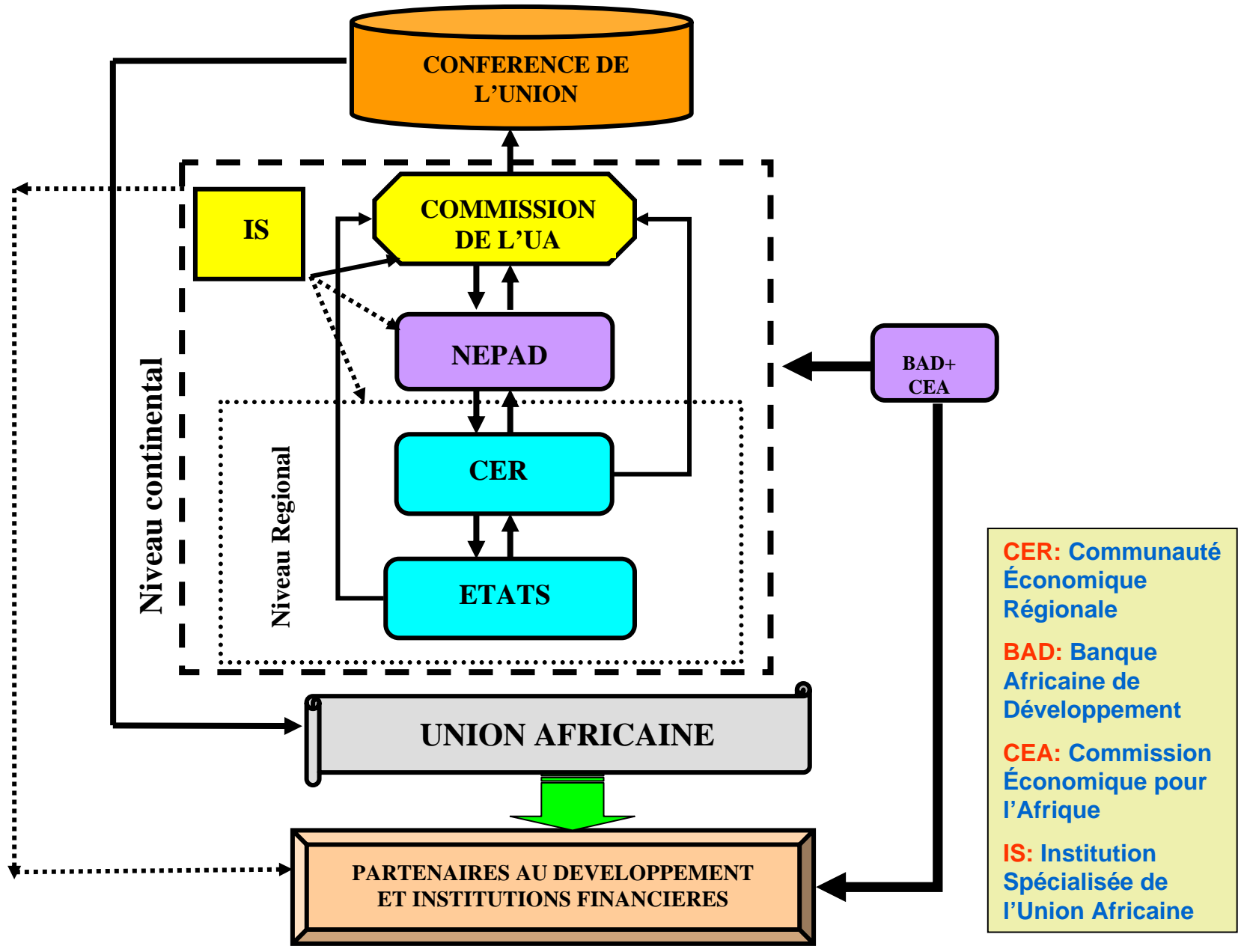
## **III- ACTEURS CONCERNES**

- 1. La Commission de l'Union Africaine**
- 2. Les Communautés Économiques Régionales**
- 3. La Banque Africaine de Développement**
- 4. Le Secrétariat du NEPAD**
- 5. La Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique**
- 6. Les Institutions Spécialisées**
- 7. Les États membres de l'Union**



# III- ROLES DES ACTEURS <sup>(1)</sup>

<b>1) Institutions</b>	<b>2) Rôles</b>
<b>Commission de l'Union Africaine</b>	<b>Définition de la Vision, la politique et des stratégies. Coordination, harmonisation et plaidoyer</b>
<b>Communautés Économiques Régionales</b>	<b>Facilitation de la mise en œuvre des projets et programmes d'infrastructures</b>
<b>Banque Africaine de Développement</b>	<b>Mobilisation des ressources et conseils à la CUA, aux CER et aux États</b>
<b>Secrétariat du NEPAD</b>	<b>Appui à la CUA, aux CER et aux États dans le développement et la mise en œuvre des projets et programmes</b>
<b>Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique</b>	<b>Mobilisation des ressources des Agences et Organisations des Nations Unies pour soutenir les efforts de la Commission de l'Union Africaine</b>
<b>Institutions Spécialisées</b>	<b>Appui technique à la CUA, aux CER et aux États, aux côtés du S/NEPAD dans le développement et la mise en œuvre des projets et programmes</b>
<b>États</b>	<b>Mise en œuvre des projets et programmes de développement des infrastructures</b>





## **IV- FONCTIONNEMENT DU MECANISME<sup>(1)</sup>**

- 1. Institution d'au moins une réunion annuelle de coordination des parties prenantes, sous la direction de la Commission de l'Union Africaine ;**
- 2. Organisation par la Commission de l'Union Africaine, d'une réunion préparatoire des principaux acteurs avant tout événement important relevant de la problématique de développement des infrastructures en Afrique ;**



## **IV- FONCTIONNEMENT DU MECANISME<sup>(2)</sup>**

- 3. Implication plus forte de la Commission de l'Union Africaine dans le développement des politiques et programmes de développement des Communautés Économiques Régionales et vice versa, pour renforcer cette synergie ;**
- 4. Implication des Institutions Spécialisées dans tous les programmes de développement des infrastructures en Afrique à tous les niveaux ;**



## **IV- FONCTIONNEMENT DU MECANISME<sup>(3)</sup>**

- 5. Amélioration de la communication et de l'échange d'informations entre acteurs concernés, horizontalement et verticalement.**



# **V- ETAT DE MISE EN OEUVRE ET VOIE A SUIVRE<sup>(1)</sup>**

## **État de mise en œuvre :**

- **Étude sur la cartographie des besoins de renforcement de capacités des Institutions Africaines avec l'appui du Consortium des Infrastructures pour l'Afrique;**
- **Appui institutionnel (en cours d'évaluation) de la FPPI-NEPAD / BAD sur le renforcement de la coordination entre les parties prenantes africaines (niveau continental et régional);**



# V- ETAT DE MISE EN OEUVRE ET VOIE A SUIVRE<sup>(2)</sup>

## Voie à suivre :

- **Élaboration du cadre institutionnel et des règles de procédures et de suivi de l'exécution des projets;**
- **Mise en place d'une nouvelle stratégie de collaboration les différents partenaires au développement de l'Afrique;**



# **CONCLUSION**

**Le Mécanisme de coordination  
constitue :**

- 1. Un consensus ;**
- 2. Un cadre de travail entre Institutions  
africaines ;**
- 3. Un cadre de dialogue avec les  
Partenaires au développement.**